

# bulletin

## d'Aylmer

VOTRE JOURNAL INDÉPENDANT, VOS ACTUALITÉS LOCALES  
YOUR INDEPENDENT NEWSPAPER, YOUR LOCAL NEWS

PARLONS

MICHAEL LED  
COURTIER IMMOBILIER

L'EXPE  
IMMOBIL  
Agence immo

7

VOLUME 39 | EDITION 28 | LE MERCREDI 15 JUILLET 2020 | WEDNESDAY JULY 15, 2020 | 181, RUE PRINCIPALE

**Geneviève Nichol**  
RE/MAX DIRECT INC. AGENCE IMMOBILIÈRE  
Courtier Immobilier résidentiel  
Residential Real Estate Broker  
819 230-9996  
gen.nichol@gmail.com



CLAIRE POIRIER  
courtier immobilier

JE NE VENDS PAS QUE DES MAISONS,  
JE VENDS AUSSI *du bonheur!*

819.744.1110

clairepoirierremax@gmail.com




RE/MAX



## Le conseil vote à l'unanimité pour sauver la forêt Deschênes



JD Potié

Les conseillers municipaux de Gatineau ont voté à l'unanimité en faveur de la préservation de la forêt Deschênes lors de leur réunion du 7 juillet, après avoir déclaré sa richesse naturelle et sa valeur

archéologique potentielle trop précieuses pour être remplacées. La résolution - proposée par le conseiller de Deschênes, Mike Duggan, et appuyée par le maire Maxime Pedneaud-Jobin - demandait à la Ville de retirer la propriété de sa liste des biens immobiliers municipaux excédentaires et de modifier la réglementation pour en assurer

la protection. La résolution proposée a également mandaté la Ville pour ajuster les politiques municipales concernant les transactions immobilières afin que les propriétés situées sur des milieux humides, des corridors verts et des éco-territoires fassent l'objet d'évaluations écologiques pour s'assurer qu'une telle situation ne se reproduise pas.

Suite à la page 2

## Le conseil vote à l'unanimité pour sauver la forêt Deschênes

*Suite de la page 1*

M. Duggan a fait l'éloge de deux des fers de lance du mouvement pour la protection de la forêt, soit France Gagnon et le président de l'Association des résidents de Deschênes (ARD), Howard Powles, pour leurs efforts de sensibilisation concernant l'importance de la propriété pour les citoyens et les conseillers, avec suffisamment de poids pour convaincre le maire de reconsidérer la vente de la forêt. Considérant les impacts écologiques et sociaux du développement sur la propriété et que la vente d'une partie de celle-ci tout en protégeant d'autres parties ne compenserait pas l'achat de la propriété du Plateau, M. Duggan a expliqué que la vente n'était pas avantageuse - notant que le maire était arrivé à la même conclusion.

Les revenus générés par la vente de la propriété devaient servir à rembourser l'achat d'une propriété de 10 millions de dollars que la Ville avait fait le 2 juillet 2019 pour la construction d'un complexe sportif multiglaces sur le Plateau - notant que les deux propriétés étaient considérées comme étant de valeur égale. Ayant toujours besoin de trouver l'argent pour le complexe sportif, M. Duggan a assuré qu'il était déterminé à trouver d'autres sources de revenus.

Pour Mme Gagnon, voir le conseil municipal approuver à l'unanimité la conservation de la forêt a été une grande surprise, notant que le conseil avait initialement voté à l'unanimité pour la vendre l'année dernière. Mme Gagnon a expliqué qu'elle comprenait les ramifications financières de la décision du conseil, ajoutant que le maire avait déclaré que la protection de la propriété n'affecterait pas la viabilité du projet d'aréna. M. Pedneaud-Jobin a déclaré que la seule chose qui pourrait être affectée est la provenance du financement, en soulignant que la faisabilité potentielle du projet pourrait être liée à la dette de la Ville.

La veille du vote du conseil municipal, plus de 700 résidents se sont rassemblés en signe de protestation le long du chemin Fraser et du boulevard Lucerne, espérant convaincre la Ville de renoncer à vendre la forêt Deschênes. La manifestation a été organisée par un groupe appelé « Sauvons le boisé à l'angle Fraser/Lucerne ». Plusieurs dirigeants municipaux étaient présents pour l'événement, dont le conseiller de Deschênes Mike Duggan, la conseillère d'Aylmer Audrey Bureau et le député d'Aylmer Greg Fergus. Mme Gagnon a fait remarquer que plusieurs des

manifestants venaient de l'extérieur d'Aylmer, soulignant l'importance de la forêt pour la communauté et la biodiversité régionale.

Revenant sur le travail qu'il a fallu faire pour protéger officiellement la propriété, Mme Gagnon a déclaré que le plus grand défi était de rester persévérant alors que l'avenir de la forêt semblait bien sombre - notant que les conseillers municipaux n'ont annoncé leur position sur la question que dans les jours précédant le vote, à l'exception d'Audrey Bureau, qui a fait connaître sa position sur la question beaucoup plus tôt.

Bien que la forêt soit maintenant protégée par la Ville, comme le souhaitaient de nombreuses personnes, Mme Gagnon a expliqué qu'il y a encore du travail à faire sur la propriété - notamment ramasser les ordures, contrôler les espèces envahissantes, protéger les espèces indigènes et mener des recherches archéologiques. Elle a ajouté que des travaux pourraient être effectués pour améliorer les sentiers dans la forêt, et que la protection de la propriété la rend beaucoup plus précieuse que sa vente.

### LA VILLE A CHOISI L'OPTION QUATRE

Le même jour, la directrice du module de développement territorial de la Ville de Gatineau, Catherine Marchand, a animé une présentation visant à mettre en lumière des faits importants liés à la décision antérieure du conseil municipal concernant la propriété, et les détails de planification de la date de mise en adjudication initiale de la propriété. Elle a également présenté quatre options possibles que les conseillers pourraient envisager avant de prendre leur décision finale, la première étant de vendre la propriété telle qu'elle a été délimitée dans l'appel d'offres initial, deux comprenant la vente d'une partie de la propriété tout en protégeant le reste et la quatrième option étant de la conserver entièrement. Elle a ajouté que la Ville ne possède pas d'autres propriétés de taille et de valeur similaires à la forêt Deschênes, alors que la vente de celle-ci permettrait de rembourser entièrement la dette.

Mme Marchand a fait remarquer que chaque option aurait un impact différent sur la situation économique de la Ville, mais que seule la vente de la propriété telle que délimitée dans l'appel d'offres initial - plus de 53 000 pieds carrés - permettrait de rembourser la dette pour l'achat de l'aréna. La Ville a lancé un premier appel d'offres pour la propriété le 6 mars dernier.

## Council the De

*Continued*

Duggan movement's forest, France Residents AS Howard Po raise aware importance with enough the Mayor to Considering impacts of d and that sel protecting ot for the purch Duggan exp advantageou came to the

The reve the property a \$10 millio city made construction in the Plat were deem Still needin the sportsp assured tha find alterna

For G unanimous the forest w that council sell it last ye understood of council the Mayor property of the arena said the on where the fi pointing to as a potent

The day 700 residen the side of and Boule to convinc Deschênes organized Fraser Luc municipal l event, inclu Mike Du Audrey Bu Fergus. Ga the protes